

# Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 11 Pratiques collaboratives et communication			
Code	PAAM1S11	Caractère	Obligatoire
Bloc	1S	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Laura VAUDON</b> ( <a href="mailto:laura.vaudon@helha.be">laura.vaudon@helha.be</a> ) Anne-Sophie CLINQUART ( <a href="mailto:anne-sophie.clinquart@helha.be">anne-sophie.clinquart@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette Unité d'Enseignement (UE) 11 "Pratiques collaboratives et communication" est composée de 3 Activités d'Apprentissage (AA), à savoir :

- "Psychologie et psychosociologie"
- "Leadership clinique, professionnel et systémique"
- "AIP Relation de soins : mises en situations professionnelles"

Ces activités d'apprentissage apportent aux étudiant·e·s les savoirs et savoir-faire spécifiques aux différents contextes où s'exerce la profession d'infirmier·e spécialisé·e en soins intensifs et aide médicale urgente. Il s'agit de contextes où l'infirmier·e collabore aux activités médicales en extrahospitalier et en intrahospitalier. L'infirmier·e est amené·e à formuler un plan de soins infirmiers et à mettre en oeuvre des interventions avec ou sans prescription médicale conformément à la liste d'actes. Au même titre que les UE de pathologies et soins infirmiers, cette UE développe les compétences théorique de raisonnement clinique.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
  - 1.1 Adopter un comportement responsable et citoyen
  - 1.2 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de raisonnement
  - 1.3 Analyser sa pratique professionnelle et ses apprentissages
  - 1.5 Actualiser ses connaissances et ses acquis professionnels
  - 1.6 Gérer ses émotions, ses attitudes
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
  - 2.1 Respecter le cadre légal spécifique au domaine d'activité
  - 2.2 Appliquer le code de déontologie
  - 2.3 Inscrire son action dans le cadre institutionnel
  - 2.4 S'engager dans une réflexion éthique
- Compétence 3 **Gérer les ressources humaines, matérielles et administratives**
  - 3.1 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
  - 3.3 Participer à la démarche qualité
  - 3.4 Participer à la gestion organisationnelle, administrative et technique de l'unité
  - 3.5 proposer des pistes de réflexion et de changement basées sur les résultats de la recherche

#### Compétence 4 **Concevoir des projets de soins infirmiers**

- 4.1 Rechercher les informations
- 4.2 Identifier les situations de santé, les diagnostics infirmiers et les problèmes traités en collaboration
- 4.3 Fixer les résultats attendus en tenant compte de priorités
- 4.4 Prescrire les interventions de soins
- 4.5 Evaluer la démarche et les résultats des interventions
- 4.6 Ajuster la démarche clinique

#### Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**

- 5.1 Etablir une relation
- 5.2 Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré
- 5.3 Procurer des informations et des conseils au patient et à son entourage
- 5.4 Communiquer avec l'équipe pluri professionnelle
- 5.5 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes

### **Acquis d'apprentissage visés**

- développer une posture d'accompagnement en situation de soins complexes
- accompagner la détresse
- développer une démarche réflexive et éthique
- mobiliser ses connaissances afin d'accompagner au mieux le/la client-e et ses proches dans ce qu'ils/elles vivent
- adapter la prise en soin en fonction de la personne, en respectant les cadres légaux, déontologiques et réglementaires

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAAM1S11A	Psychologie et psychosociologie	12 h / 1 C
PAAM1S11B	Leadership clinique, professionnel et systémique	12 h / 1 C
PAAM1S11C	AIP Relation de soins: mises en situations professionnelles	12 h / 0 C

### **Contenu**

Cette UE est composée de 3 AA :

- "Psychologie et psychosociologie" : partie donnée par Mme Clinquart
- "Leadership clinique, professionnel et systémique" : partie donnée par Mr Wagner
- "AIP Relation de soins : mises en situations professionnelles" : partie donnée par Mme Vaudon

### **Démarches d'apprentissage**

Cours magistraux

Vidéos

Jeux de rôles

Articles

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Questions / Réponses

Disponibilités des enseignant-e-s

### **Sources et références**

cf. bibliographie des supports en ligne

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Power point

Vidéos

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

La partie de psychologie et psychosociologie (Mme Clinquart) : Le cours de psychologie est évalué sur base d'une présence au cours et la rédaction d'un travail d'analyse et de réflexion.

· La présence de l'étudiant.e est requise : compte pour 25% de la cote finale.

En cas d'absence, cette dernière sera justifiée par un certificat médical.

· La rédaction d'un travail d'analyse et de réflexion sur une situation interpellante vécue en stage ou sur le lieu de travail : compte pour 75% de la cote finale.

Les modalités spécifiques seront explicitées durant la première séance de cours.

Cette partie de Mme Clinquart est évaluée au Q2 en hors session par un travail écrit individuel ou en binôme à poster sur ConnectED en mai 2023 et à déposer à l'accueil et au Q3 par un travail écrit à améliorer à poster sur ConnectED et à déposer à l'accueil.

La partie de Mr Wagneur est évaluée par un écrit en présentiel au Q2 en juin et un écrit en présentiel au Q3.

La partie de Mme Vaudon n'est pas évaluée mais la présence aux cours est obligatoire.

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant.e est tenu.e d'atteindre la maîtrise minimale des compétences et acquis (note égale ou supérieur à 10/20) décrits dans la fiche ECTS. La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignant.e.s responsables des activités d'apprentissage lors des concertations faisant suite à la session d'examen. La note est reportée et analysée lors des délibérations par le jury.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv + Exe	100	Trv + Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

### Dispositions complémentaires

Pour obtenir la cotation de l'UE une moyenne arithmétique pondérée est réalisée entre la cotation de la partie de Mme Clinquart et la partie de Mr Wagneur.

## 5. Cohérence pédagogique

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document « Modalités d'évaluation (annexe I aux fiches ECTS) : Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente (SIAMU) » qu'il.elle a reçu et signé et pour lequel il.elle a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).